



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat
Division des examens et concours
Bureau DEC2

**Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de
professeur des écoles maître formateur -CAFIPEMF**

SESSION 2026

Textes réglementaires

- Décret 85-88 du 22/01/1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Circulaire n°2015-109 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

Ouverture du registre des inscriptions :

du jeudi 15 mai 2025 au mardi 17 juin 2025 à minuit

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site www.ac-limoges.fr rubrique recrutements / examens et concours personnels enseignants- certifications-
Il est à retourner, dûment complété, par voie postale en recommandé simple

Au plus tard

Le mardi 17 juin 2025 à minuit (cachet de la poste faisant foi)

au

**Rectorat de LIMOGES – Bureau DEC2 – CAFIPEMF- 13 Rue François Chénieux
87031 LIMOGES CEDEX**

Calendrier prévisionnel des épreuves

- Épreuve 1 en classe : période 3 (report possible période 4 selon contexte)
- Épreuve 2 : analyse de séance ou animation, puis entretien : période 4

Informations complémentaires

Envoyer un mail à dec2@ac-limoges.fr